



Hebdomadaire d'information sur la vie des communautés chrétiennes de Roux Centre-Bassée-Hubes

Numéro 2025/40

Dimanche 9 novembre 2025

« DÉTRUISEZ CE SANCTUAIRE, ET EN TROIS JOURS JE LE RELÈVERAI. »

32^{ème} dimanche du Temps Ordinaire — Année C. Première lecture : du livre du prophète Ezéchiel (47, 1-2.8-9.12 ; Psaume (Ps 45 (46)) ; Deuxième lecture : de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens (3, 9c-11.16-17) ; Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (2, 13-22)

L'Évangile nous raconte la scène où Jésus, lors de la fête de la Pâque, chasse les marchands du temple, déclarant : « Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai. » Cette parole, prononcée dans un contexte de colère contre la commercialisation du lieu sacré, annonce une transformation profonde du rapport à Dieu et au lieu de culte. Elle interpelle sur la nécessité de purifier la foi, de revenir à l'essentiel, et d'ouvrir un espace où la présence divine ne serait pas entravée par des pratiques superficielles ou matérialistes.

Jésus nous invite à dépasser les structures religieuses superficielles pour accéder à une foi vivante, un cœur ouvert à la présence du Christ. Il ne parle pas de destruction matérielle du temple de pierre, mais de sa propre personne, qui devient le nouveau sanctuaire où Dieu habite. Sa résurrection, trois jours plus tard, en est la preuve : le vrai « sanctuaire » n'est pas un lieu physique, mais la communauté vivante, le corps du Christ, qui se relèvera dans la Résurrection.

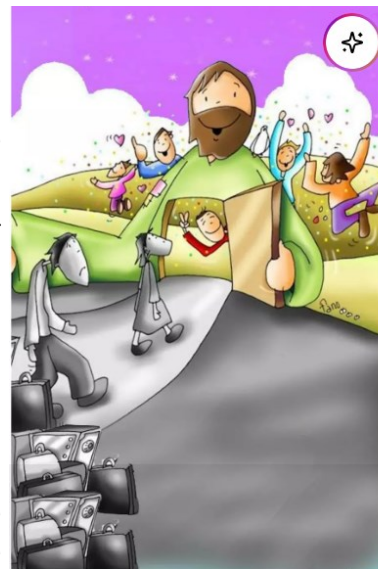
En lien avec la fête de la Toussaint, cette parole prend une résonance particulière. En effet, la Toussaint nous rappelle que chaque croyant, chaque saint, est appelé à devenir un sanctuaire de l'Esprit, un témoin vivant de la présence de Dieu dans le monde.

Dans un contexte où le mal semble s'étendre et où l'obscurité paraît gagner du terrain, cette espérance eschatologique invite les chrétiens à regarder au-delà des apparences, à croire que le Christ, en ressuscitant, a déjà inauguré un monde nouveau, où la lumière triomphe du mal.

Dans notre temps, marqué par des crises multiples—écologiques, économiques, sociales, morales— notre défi en tant que chrétien est de ne pas céder au désespoir. La destruction symbolique du « sanctuaire » peut être vue comme la nécessité de laisser mourir ce qui est superficiel ou corrompu dans nos sociétés, pour qu'en trois jours, dans une résurrection de l'espérance, ressorte la vraie vitalité de l'amour, de la justice et de la paix. La foi chrétienne nous appelle donc à bâtir un monde où, par la force de l'Esprit, le mal sera vaincu, et où la présence divine continuera à se manifester dans des cœurs renouvelés.

La résurrection du Christ nous assure que, même dans les ténèbres, la lumière ne s'éteindra pas, et l'espérance d'un monde renouvelé demeure vivante pour celles et ceux qui croient en la puissance de l'amour divin. Gardons cette espérance dans nos cœurs et partageons là autour de nous, surtout avec les personnes fragilisées qui à force de lutter cèdent au désespoir. Faisons en sorte d'agir pour qu'advienne le Royaume de Dieu sur notre terre si malmenée par les logiques individualistes, celle du chacun pour soi et celle de la loi du plus fort...

Claudio



HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS.

- **BASSÉE** : Dimanche 9 novembre MESSE à 9h30
- **CENTRE** : Dimanche 9 novembre, 11h00, ADAL
- **HUBES** : Samedi 8 novembre MESSE à 17h30

INFORMATIONS PAROISSIALES



Association des Anciens Mineurs,
de leurs Familles et Amis
de Jumet-Heigne

vous invite cordialement à la

Messe de Sainte Barbe

en la Chapelle Notre-Dame de Heigne
Place du Prieuré - Jumet Heigne

le dimanche 7 décembre 2025 à 11h.

La Messe sera célébrée par l'abbé Lucien-Pharel Massengo,
Curé de Jumet - Responsable de l'Unité Pastorale Refondée
Sainte Marie-Madeleine de Jumet

et animée par la Chorale "Entre nous" de Mont-sur-Marchienne,
dirigée par Madame Marie-Paule Kleczko
et l'organiste Monsieur Jérôme Gabriel

Nous honorerons la Mémoire de nos Membres disparus

Après la Messe : verre de l'amitié



Assemblée Associative Hainaut

Où ? À LA MPA* (ROUTE DE MONS,
80 - MARCHIENNE-AU-PONT)

Quand ? VENDREDI 28 NOVEMBRE
DE 9H À 12H30

- 9h00 : Accueil
- 9h30 : Mot du Président d'AVE et Introduction
- 10h00 : Table-ronde sur la thématique "Jeunes et Précarité" avec les associations Masure 14, l'AMO Arpège, Trait d'Union et un.e enseignant.e
- 11h00 : Pause
- 11h15 : Carrefours et échanges
- 12h30 : Conclusions

*Salle "Espace 80" de la Maison pour la Participation et les Associations (MPA) de Marchienne

INSCRIPTIONS : ORANE.CARYN@ENTRAIDE.BE

Si vous le souhaitez, nous vous invitons à partager le repas ensemble et d'apporter votre pique-nique

Invitation

Rencontre - Formation

Après le refus d'asile, quelle prise en charge ?

par Monsieur François Declercq,
avocat spécialisé en droit des étrangers

Le 19 novembre de 14h à 17h à la
Maison de Mesvin
Chaussée de Maubeuge, 457 à Quévy

Merci de confirmer votre présence auprès de
nathalie.vastevechetournai.be



Service Pastoral des Migrations
Diocèse de Tournai



Près de la moitié des demandeurs
d'asile reçoivent un refus : ils se
retrouvent dans la nature. Quels
questionnements pour nos
communautés chrétiennes ?